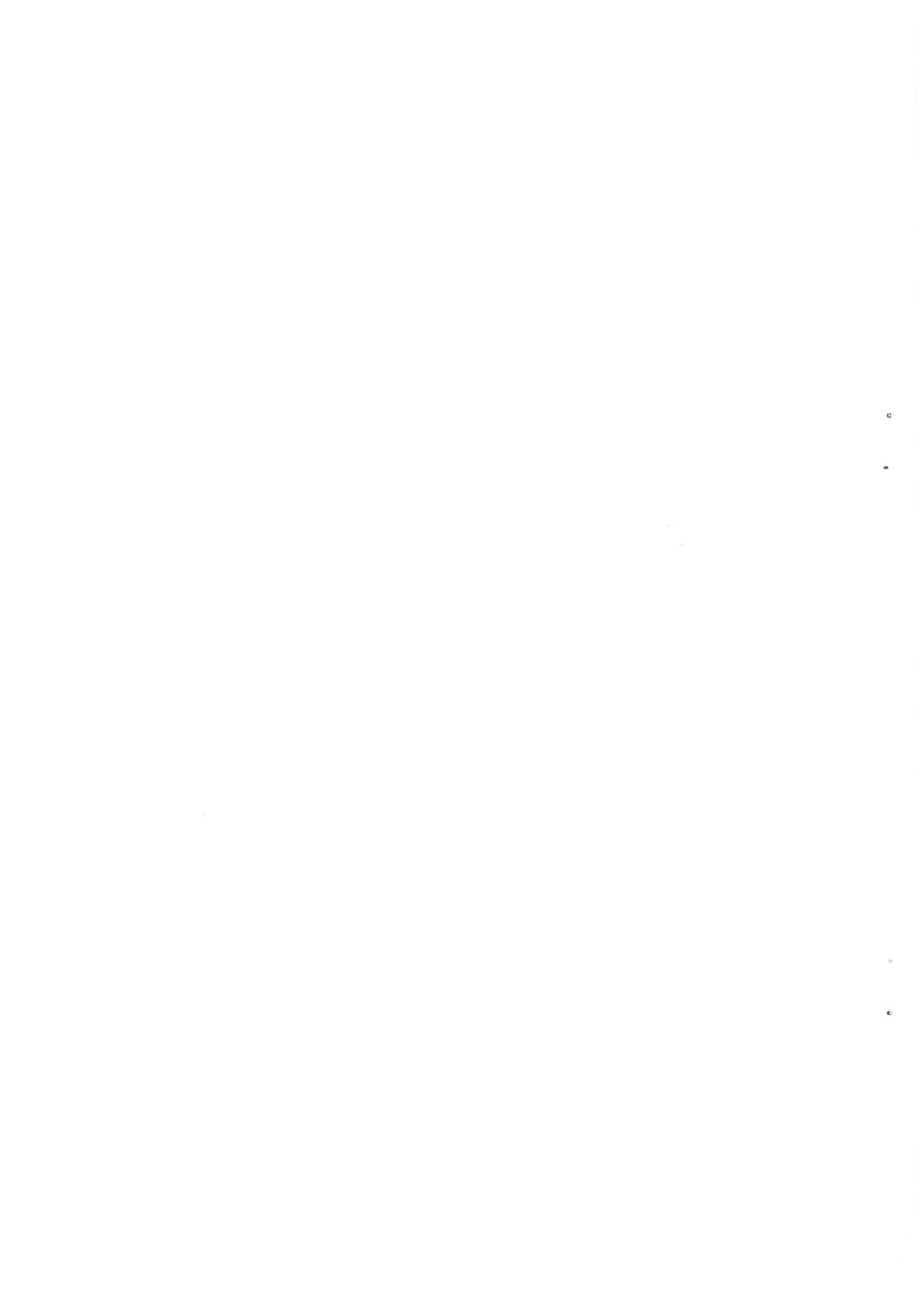


MAULD'INFO



N° 39

juin 2002



Le Mot du Maire ...

Nous voici parvenus presque au milieu de l'année, une période à laquelle nous pensons déjà aux vacances, mais c'est aussi l'occasion de faire le point sur les décisions du Conseil Municipal et sur les réalisations des six mois qui viennent de s'écouler.

- Le Budget primitif à été voté lors de la réunion du 29 mars dernier à l'unanimité, vous pouvez en prendre connaissance dans les pages qui suivent.

- Cette année, nous aurons probablement l'ouverture d'une nouvelle classe primaire, vu le nombre croissant d'élèves, cela entraîne pour la commune des travaux supplémentaires aux écoles (Remises de rangement du matériel de sport et autre...)

Afin que nos enfants puissent travailler et recevoir une éducation dans les meilleures conditions possibles, grâce à notre équipe technique très compétente, tous ces travaux seront réalisés pour la rentrée.

- Nous avons reçu l'accord du Conseil Général pour le programme départemental de curage de fossés pour une longueur de 1100 mètres, pour un montant de 7 622.45 E

Soit 50 000 Frs T.T.C. bien sûr une partie reste à la charge de la commune 60%.

-Une révision du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) appelé maintenant P.L.U.(Plan Local d'Urbanisme) va être mise en place prochainement, afin de remettre quelques terrains en zone à bâtir suite à la demande de plusieurs propriétaires, mais rassurez-vous je n'ai pas l'intention que Maulde devienne une mégapole, je tiens à conserver avec mes collègues du Conseil Municipal notre ruralité.

Je vous laisse maintenant à la découverte de votre bulletin d'informations en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes vacances et sachez que je suis toujours à votre disposition pour tous renseignements, conseils ou problèmes.

*Le Maire
Mme GUISLAIN*

REUNION DE CONSEIL DU 31 JANVIER 2002

Présents : Mmes GUISLAIN, VASTESAEGER, SIMON, DROISSART,
Mrs DHONDT, BEAURY, VANDERPOTTE, DUEE, LOHEZ, MARTHE,
DUSART, BEAURY G.

Excusés : Mr BEAUMONT Géric
Mme PATOIR

Délibérations : Mme le Maire donne lecture du courrier de la porte du Hainaut concernant l'adhésion à la communauté d'Agglomération de la commune d'Iwuy, le Conseil donne son accord.

Adhésion des communes de Vertain, le Cateau en Cambrasis et Nauroy (Aisne)
Au SIDEN.

Ecole : Ouverture probable d'une classe à la rentrée,
Projet de classe découverte.

En ce qui concerne la bibliothèque une convention a été passée avec le Conseil général, et nous disposons de trois ans pour effectuer les travaux de mise aux normes.

Point sur les travaux :

-Les entrées des maisons nouvellement construites ont été macadamisées sauf chez Mr Olivier (attend de faire sa clôture) et chez Mr Barkovic (attendre la fin des travaux).

-Fossés agricoles : dossier en cours,

-Eclairage petit chemin de Lecelles : demandons un devis aux ETS DUFOUR pour installer 3 lampes

-Charpente de l'église : Les travaux vont commencer sous peu.

Délégués à la CAPH :

Mr LOHEZ et Mr DUEE sont délégués aux affaires culturelles désignés par le Conseil Municipal.

Informations :

Madame le Maire fait part au Conseil des informations suivantes :

NETREL devient SITANORD,

Mr Gérard Beury nous fait part de sa démission.

REUNION DE CONSEIL DU 1 MARS 2002

Présents : Mmes GUISLAIN, VASTESAEGER, SIMON, DROISSART,
Mrs DUEE, BEAURY A, VANDERPOTTE, MARTHE, DUEE, LOHEZ,
BEAUMONT.

Absent excusés : Mr DUSART, Mme PATOIR

Délibérations : Modification des statuts de la CAPH, acceptée à l'unanimité.

Carrières Agricoles : Entretien pour la Commune de Lecelles 10 camions/an
soit environ 381 euros.

REUNION DE CONSEIL DU 29 MARS 2002

Présents : Mmes SIMON, VASTESAEGER, PATOIR, DROISSART

Mrs DHONDT, BEAURY, DUEE, VANDERPOTTE, MARTHE, LOHEZ,

Absents excusés : Mr BEAUMONT Géric, Mr DUSART Guy, Mme GUISLAIN.

Budget primitif : Mme SIMON Caroline, 1^{ère} Adjointe présente au Conseil le Budget
Primitif préparé par la Commission du Budget et des Finances.

Après discussions le Conseil Accepte le budget présenté à l'unanimité.

Délibérations : Le CAR demande aux communes adhérentes de délibérer sur une convention
de partenariat reconductible sur 3 ans et une participation de 0.68 euro par habitant pour 2002.
Le Conseil après discussion donne son accord à l'unanimité et précise qu'il faudrait revoir
l'information auprès de la population.

Questions diverses : Mr Marthe soulève le problème de la déchetterie 1 m3/jour et par
habitant, insuffisant, Mr Lohez demande un tableau d'affichage dans le village.

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

1 A

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE

RECETTES DE L'EXERCICE

OPERATIONS REELLES

Gestion des services

011 Charges à caractère général	136 004.00 E	70 Produits des services du domaine	8 500.00 E
012 Charges de personnel et assimilé	163 300.00 E	73 Impôts et taxes	258 704.00 E
65 Charges de gestion courante	112 400.00 E	74 Dotations et participations	172 875.00 E
014 Atténuation de produits	0.00 E	75 Autres produits gestion courante	14 900.00 E
		013 Atténuation de charges	18 000.00 E
Total dépenses de gest. des serv.	411 704.00 E	Total recettes de gest. des serv.	470 979.00 E
66 Charges financières	8 920.00 E	76 Produits financiers	0.00 E
67 Charges exceptionnelles	305.00 E	77 Produits exceptionnels	0.00 E
022 Dépenses Imprévues	0.00 E	7911 Indemnités de sinistre	0.00 E
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	420 929.00 E	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	470 979.00 E

SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT (=II-I)..... 50 050.00 E

DEFICIT (=I-II).....

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (2)

023 Viremt. à la sect. d'inv. (3)	50 050.00 E	<i>Transferts entre sections, dont :</i>	
<i>Transferts entre sections, dont :</i>		72 Travaux en régle	0.00 E
6741 Sub. ou dotat. en nature	0.00 E	776 Moins-values / cessions	0.00 E
675 Valeur des Immob. cédées	0.00 E	777 Subv. d'inv. transférées	0.00 E
676 Plus-values / cessions	0.00 E	78 Reprises sur provisions	0.00 E
68 Dot. aux amort. et prov.	0.00 E	79 (sf 7911) Transferts de charg.	0.00 E
<i>Autres (2).....</i>	<i>0.00 E</i>	<i>Autres (2).....</i>	<i>0.00 E</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 50 050.00 E	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0.00 E

AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF (=III-IV)..... 50 050.00 E

NEGATIF (=IV-III).....

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE A1=I+III	470 979.00 E	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE A2=II+IV	470 979.00 E
----------------------------------------------	---------------------	----------------------------------------------	---------------------

	Op. de l'exercice (col.1)	Restes à réaliser (col.2) (4)	Résultat reporté (col.3) (4)	CUMUL SECTION =col.1+2+3 (5)
Dépenses (ou déficit)	A1 470 979.00 E	0.00 E	D002 0.00 E	470 979.00 E
Recettes (ou excédent)	A2 470 979.00 E	0.00 E	R002 0.00 E	470 979.00 E

(2) Voir si la liste des opérations d'ordre de section à section dans l'instruction M14, Vol.1, Tome II, annexe n°7. Les dépenses d'ordre de fonctionnement sont égales aux recettes d'ordre d'investissement. Les recettes d'ordre de fonctionnement sont égales aux dépenses d'ordre d'investissement.

(3) dépense de fonctionnement 023=021 en recettes d'investissement.

(4) A n'inscrire que si le CA a été voté, selon délibération de l'assemblée. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recettes que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement. Voir instruction M14.

(5) = Opérations de l'exercice + reste à réaliser + resultat reporté

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET

1 B

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses financières		Ressources propres externes	
10 Reversement de dotations	0.00 E	10 Dot. et fonds propres (sf.1068)	12 200.00 E
13 Remboursements de sub.	0.00 E	138 Subv. d'invest. non affectées	0.00 E
16 Rembt d'emprunts	20 150.00 E	27 Rembt de prêts	0.00 E
26 Acquisitions de participations	0.00 E	Ressources externes (autres que ressources propres)	
27 Prêts et Immob. fin.	0.00 E	- définitives	
Dépenses d'équipement		13 Subventions (sauf 138)	6 300.00 E
Total c/20, 21 et 23 (en opérations et hors opérations)	48 400.00 E	- non définitives	
020 dépenses imprévues	0.00 E	16 Emprunts et dettes	0.00 E
45 Op. pour c/ de tiers (total)	0.00 E	45 Op. pour c/ de tiers (total)	0.00 E
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	68 550.00 E	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	18 500.00 E
V		VI	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :			50 050.00 E
(Dépenses réelles - Recettes réelles) :			

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION (6)

<i>Opérations patrimoniales</i>	VII	0.00 E	<i>Opérations patrimoniales</i>	VIII	0.00 E
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (2)					
<i>Transfert entre section dont :</i>			<i>021 Vlr. de la sect. de fonct. (3)</i>		50 050.00 E
139 Reprises sur subventions		0.00 E	<i>Transfert entre section dont :</i>		
14,15,29,39,49,59 Repr. sur prov.		0.00 E	14,15,29,39,49,59 Provisions		0.00 E
19 Moins-values de cession		0.00 E	19 Plus-values de cession		0.00 E
20,21,23 Travaux en régle		0.00 E	20,21,23,26,27 Sorties d'actif		0.00 E
			28 Amortissement des Immob.		0.00 E
			45 Opérations pour cpte de tiers		0.00 E
481 Charges à répartir		0.00 E	481 Charges à répartir		0.00 E
Autres (2)		0.00 E	Autres (2)		0.00 E
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	IX	0.00 E	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	X	50 050.00 E

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : 50 050.00 E

Solde des opérations d'ordre de section à section = X-IX (positif) ou IX-X (négatif)

TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE B1=V+VII+IX	68 550.00 E	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE B2=VI+VIII+X	68 550.00 E
-------------------------------------------------	--------------------	--------------------------------------------------	--------------------

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser(4)	Résultat reporté(4)	CUMUL SECTION (5)
Dépenses (ou déficit)	B1 68 550.00 E	0.00 E	D001 0.00 E	68 550.00 E
Recettes (ou excédent)	B2 68 550.00 E	0.00 E	R001 0.00 E	68 550.00 E
Affectation			R1068 0.00 E	0.00 E

6) Voir la liste des opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dans l'instruction M14, Vol. I, Tome II, annexe n°7. Les dépenses sont égales aux recettes.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

PAGLIAROLI Elisa, Née le 3 janvier 2002

DHONDT Pauline, Née le 11 janvier 2002

RAVIART Amandine, Née le 11 janvier 2002

DELTOMBE Lise Marie, Née le 26 janvier 2002

DUBRUILLE Marie-Sophie, Née le 26 janvier 2002

SARTHER Apolline, Née le 5 février 2002

LEFRANC Jeanne, Née le 10 février 2002

DUBOIS Aurore, Née le 6 mars 2002

LEGAT Romain, Né le 21 mai 2002

MARIAGE

Aucun mariage

DECES

DELQUIGNIES Françoise Née BRAEMS décédée le 20 janvier 2002

LEGRAIN Berthe Née DUJARDIN décédée le 15 avril 2002

EVRARD Clément décédé le 17 avril 2002

MARTHE Victor décédé le 4 juin 2002

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS...

MAULD' JOIE :

De plus en plus de succès lors du loto de février dernier. Les heureux gagnants furent ravis des lots mis en jeu.

Malgré le temps exécrable, la foire artisanale eut un énorme succès. Plus de trente participants répondirent présents à notre invitations.

Chaque mois les mordus du septième art se retrouvent à la salle des fêtes, les films projetés sont récents, toutes ces manifestations permettent l'animation du village.

La ducasse du village aura lieu le 22 et 23 juin au programme, concours de pétanque le samedi après midi, Course cycliste et concert le dimanche, pour les plus petits le manège sera installé à sa place habituelle.

SPORTS ET LOISIRS

Le repas de mars a eu ses fidèles habitués, ambiance chaleureuse et animée.

Les travaux de voirie terminés, c'est avec plaisir que la saison cycliste reprend.

La première course aura lieu en juin et l'autre en septembre.

Espérons que les coureurs seront nombreux, car on se demande parfois : « Y a t-il encore des coureurs à la fédérations ? »

A bientôt

CLUB CANIN

A cours de la réunion du 31 janvier 2002 et en présence de tous les membres du Club, il a été procédé au renouvellement du bureau.

Ont été élus ou réélus :

Président :	Mr COURTECUISSSE Alain
Vice-Président	Mr OCHIN Julien
Secrétaire	Mr DERNONCOURT Imerbert
Trésorier	Mr DUVIVIER Jean-Pierre

Le six avril 2003, le club fêtera ses 50 ans d'existence.

Le Président et les membres du bureau comptent sur la présence de beaucoup de sympathisants au repas qui sera organisé ce jour là.

Le pot de l'amitié clôtura cette séance.



1987 – 2002
le club fête cette année
15 ans d'existence

Nous vous invitons cordialement à la fête du club qui se déroulera le :

Dimanche 21 juillet 2002

(salle des fêtes de Maulde)

Venez passer un agréable moment en notre compagnie et rencontrer des amis(es) en prenant l'apéritif et acheter une pâtisserie (tarte) 'de fabrication maison'.

De magnifiques lots peuvent être gagnés en achetant 'des enveloppes surprises'.

Vous pourrez y prendre un repas froid (sur réservation).

Cette manifestation est ouverte à tous dès 11 heures.

Et si vous avez plus de cinquante cinq ans, pourquoi ne pas en profiter pour vous faire inscrire à notre association et bénéficier de bons moments de distraction le mardi après midi en faisant une belote, une manille ou un scrabble ... pour les 'intellectuels' et des sorties organisées par le club.

Merci de votre attention et à bientôt.

Communiqué du club A.R.L.

association Dances latinas



Cette association qui a vu son activité débuter fin septembre 2001, a pour vocation d'apprendre des Danses d'origine latine. Elle accueille les enfants (à partir de 5 ans), adolescent(e)s et adultes; 31 personnes (20 enfants, 5 ados et 6 adultes) y évoluent actuellement en son sein. Les cours se déroulent tous les mercredis à la salle des fêtes, la durée d'une session de Danse avoisine l'heure et demie.

L'assemblée générale se déroulera le mercredi 26 juin 2002 à 18 heures en la salle de la cantine. Pendant cette dernière, nous accueillerons avec plaisir les inscriptions pour la saison 2002-2003. A défaut, une inscription restera possible le mercredi 11 septembre, jour de la reprise des cours de Danses. La cotisation annuelle de notre association est de 25 Euros, et toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Mesdames RABAT téléphone 06 74 32 22 81 et FAUVET téléphone 06 89 23 82 82.

Cette année, nos enfants vous présenteront leur spectacle lors de la fête des écoles prévue le samedi 15 juin. Nous espérons vous y voir nombreux.



La présidente

Amicale Laïque

Depuis le 16 octobre 2001 , les nouveaux membres de l'amicale ont rapidement pris en main leur fonction.

- Le 8 décembre , le marché de Noël fut un vrai succès, les enfants ont été ravis de rencontrer le père Noël qui, ce jour là les a comblés de bonheur, même si certains ont été un peu effrayés. Quant aux parents ils ont pu commencer à faire leurs premiers achats pour leurs cadeaux de Noël et déguster certaines gourmandises préparées par les mamans et papas. Les heureux à qui la chance a sourit sont repartis avec un panier garni et des pères Noël automates dansant et chantant au rythme de Noël. Nous tenons à remercier la municipalité pour la préparation et la décoration de la salle des fêtes.

- Le 19 février le carnaval, petits et grands étaient aux rendez-vous . Les fées , les danseuses. . , les cow-boys, Zorro , soldats, batmans, spidermans et tous les autres ont beaucoup appréciés les crêpes et gaufres . Certaines familles nous ont fait le plaisir de nous réserver leur repas du soir grâce aux délicieux croque-monsieur. Merci à vous tous qui étaiés présents mais surtout un grand merci à Raices Latinas (Mme Rabat) qui nous a régalés de ses magnifiques danses aux rythmes ensoleillés

- Le samedi 27 avril un marché aux fleurs a été organisé .Nous remercions toutes les personnes du village et les parents d'élèves qui nous ont fait confiance. C'était notre premier marché sans expérience des fleurs.

Nous remercions encore la municipalité et Alain Griffa qui nous a donnés de son temps pour le transport des fleurs.

Nous avons présenté nos excuses auprès de Mauldjoie pour la date de ce marché , c'était sincèrement indépendant de notre volonté.. Nous essayerons de faire mieux l'année prochaine.

Encore merci, grâce à cette vente nos enfants sont allés à Nausicaa, pour eux une journée mémorable , certains enfants ont découvert la mer en visitant les caps gris nez et blanc nez .Quant aux enfants de la maternelle , ils ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de marionnettes le 10 juin.

Il reste au calendrier la fête de l'école prévue le 15 juin. Les enseignants et les membres de l'amicale sont en pleine effervescence pour que cette journée soit encore un moment magique pour nos enfants.

L'année scolaire 2001- 2002 se termine, une assemblée générale aura probablement lieu à la rentrée , nous espérons beaucoup avoir de nouveaux membres , il suffit de contacter Mmes Ledru tél 03 27 25 90 58 Grabowski tél 03 27 26 81 88 ou Delquignies tél 03 27 26 90 46

Un nouveau calendrier scolaire est en préparation .

Nous vous souhaitons de bonnes et reposantes vacances .



LA SOCIETE DE CHASSE LES FURETEURS DE MAULDE

**ORGANISE LE 22 JUIN 02
JOUR DE LA DUCASSE**

UN REPAS PRIVE DANSANT AVEC

L'ORCHESTRE KARINE ET JACQUES

**A PARTIR DE 20 H SALLE POLYVALENTE
DE MAULDE AMBIANCE ASSUREE**

**REPAS : VOL AU VENT
 POTEE FLAMANDE
 JAMBON SALADE
 FROMAGE
 DESSERT**

**PRIX 15 EURO SUR RESERVATION
AU 03..27..26..82..27**

ET LE DIMANCHE 23 JUIN 02 SOUS CHAPITEAU

BROCHETTE , MERGUEZ , SAUCISSE

TOUTE LA JOURNEE AMBIANCE ASSUREE

I.P.N.S

Afin d'éviter toute polémique nous vous rappelons l'arrêté du 10 septembre 1999,
Toute personne ne pouvant justifier d'un domicile dans la commune n'a aucun droit de chasse
sur les terrains communaux.

Maulde, le 10 septembre 1999

A R R E T E

- Vu l'Article du Code Rural portant règlement dans les territoires de chasse et en particulier la chasse sur les biens communaux,
- Afin de réserver l'exclusivité du droit de chasse sur les biens communaux aux seuls chasseurs résidant sur le territoire de la Commune.

Nous Maire de Maulde,

A R R E T O N S

ART 1 et unique

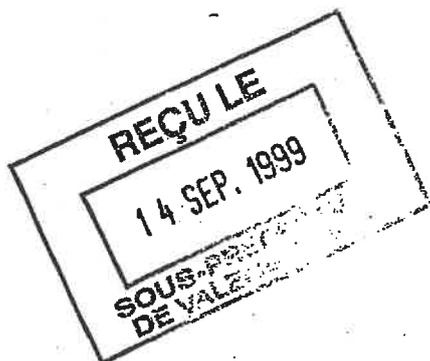
A compter de la date légale d'ouverture de la chasse et pour toutes les saisons à venir, jusqu'à la date de fermeture de celle-ci, (dates arrêtées par décision préfectorale et applicable dans le département du nord), la chasse sur les biens communaux sera interdite à tout chasseur ne pouvant justifier d'un domicile établi dans la commune à savoir :

- Inscription sur les listes électorales de la commune,
- Justificatif de domicile : quittance E.D.F. carte grise de véhicule,
- Justificatif sur le rôle de l'une des 4 taxes communales.

Ampliation à Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de la Brigade de Mortagne du Nord, Mes les gardes Fédéraux, Mr le Garde Chasse de la Sté de Chasse "La Conservatrice", Mes les Présidents des Sociétés de chasse.

Le Présent arrêté annule et remplace le précédent en date du 01/10/96

LE MAIRE
P.DELTOMBE



QUELQUES RAPPELS

Ne transformons pas nos animaux en objets de nuisances. Respectons le droit d'autrui à la sécurité et à la tranquillité.

Il n'est pas interdit de détenir des animaux à condition de respecter les règles de salubrité, de sécurité pour soi et ses voisins. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux que la divagation des chiens est interdite.

Nous vous signalons également que pour l'écoulement des eaux pluviales, il est recommandé de nettoyer régulièrement les fils d'eau.

La vente des tickets de cantine a lieu le lundi après midi.

Le secrétariat vous fait savoir que le délai de délivrance d'une carte d'identité est encore assez long, plus de 3 mois et celui des passeports 1 mois, prévoyez vos déplacements. La délivrance de ces documents en urgence est exceptionnelle et soumise à certaines conditions. (Déplacements pour le travail, décès d'un parent).

MANIFESTATIONS A VENIR

22 et 23 juin ducasse

13 juillet 2002 à 21 heures retraite au flambeaux
23 heures feu d'artifice

22 septembre 2002 ducasse

20 octobre 2002 concert d'automne à l'église

LA FONDATION DE PEVELE

La Fondation de Pévèle exerce son action sur l'ensemble de la Pévèle, tant Belge que Française. L'objectif est de faire découvrir l'histoire de ce terroir, sauvegarder ses sites et monuments, remémorer sa culture, ses us et coutumes, favoriser le tourisme de proximité ; Enfin divulguer le savoir vers le plus grand nombre au moyen des revues et publications de nos Editions. Pour ce faire ont été mises sur pied plusieurs activités :

- Des réunions - débats.
- L'édition d'une revue « PEVELE » traitant les problèmes que rencontre cette entité, et relatant ses temps forts historiques.
- Des manifestations d'ordre culturel : des randonnées découvertes dans plus de 20 villages de Pévèle.

La Fondation de Pévèle, association historique et culturelle franco-belge,

Organise une réunion – débat les premiers jeudis de chaque mois

(sauf juin, juillet et août),

à 20 h, à la Maison des Associations (en face de la Maison de la chicorée)

42, rue Jules Roch à ORCHIES

ENTRE LIBRE

Renseignements : Textes, Abonnement Mr J.LEBACQ à Saméon, Tél : 03/27/61/52/39
Le 8 et 11 Novembre à Orchies « LES ANCIENS METIERS RURAUX »

« Arc-en-Ciel »

Un réseau pour tous les nordistes

Depuis le 26 août 2000, VIVACAR assure le transport départemental du réseau « Arc-en-Ciel » dans le Pévèle-Mélantois : transports de proximité par autocars (lignes régulières et doublages scolaires).

Cette mission a été confiée par le Conseil Général du Nord, autorité organisatrice des transports pour le département, au titre de la Délégation de Service Public.

Les nouveautés offertes par cette nouvelle organisation sont :

- Un réseau plus étendu avec des itinéraires mieux étudiés,
- une fréquence augmentée, particulièrement aux heures de pointe,
- une tarification simplifiée, plus avantageuse,
- un ensemble de 35 lignes, assurées par un groupement de 22 entreprises.

Pour améliorer et développer la qualité de service offert à votre commune, une équipe de coordination a été mise en place pour répondre à toutes questions (renseignements lignes, horaires, points d'arrêts, billetteries, abonnements, suggestions).

Vous pouvez contacter le service clientèle :

Du lundi au vendredi de 08 H 00 à 12 H 30
et de 14 H 00 à 18 H 30

le samedi de 08 H 30 à 12 H 30

Tél. VIVACAR : 03.20.89.30.30

Fax : 03.28.33.41.72

Le public a également la possibilité, de consulter le site Internet et d'imprimer les fiches horaires des lignes traversant la commune à l'adresse suivante :

www.icars-vivacar.com

Ce nouvel « outil » de communication permet une meilleure connaissance du réseau VIVACAR pour l'ensemble des habitants.



**Le service Environnement de la CAPH
déménage à compter du 15 mai.**

2 possibilités pour l'obtention du badge d'accès à la
déchetterie MALAQUIN :

⇒ En vous rendant à l'adresse suivante :

CAPH service Environnement ZA DU PLOUICH
Bureaux D7 59590 RAISMES

muni d'une pièce identité et d'un justificatif domicile

⇒ En formulant votre demande par courrier à l'adresse
suivante :

CAPH service Environnement
Site minier de Wallers Arenberg – rue Michel Rondet
BP 59 – 59135 WALLERS

(joindre copie pièce identité et justificatif domicile)

Nous restons à votre disposition pour tous
renseignements au
0800 775 537 (numéro vert)

ATTENTION : Les bureaux seront fermés
les 13-et-14 mai

Le Service Environnement vous remercie de votre
compréhension



delta diffusion
L'Intelligence du geste

DELTA DIFFUSION

MAIRIE DE MAULDE

75 Grand Rue
59158 MAULDE

Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de nos diverses activités, pages jaunes nous a confié la distribution des annuaires sur votre département du 59 pour la période du 19/08/02 au 13/09/02. Afin d'assurer une prestation de qualité, nous souhaiterions que vous nous fassiez parvenir le plan de votre commune ainsi que la liste mise à jour des voies.

Pour réaliser le portage des annuaires, nous allons recruter ponctuellement des Distributeurs porteurs sur une période de quatre semaines en CDD. Pouvez vous nous mettre en relation avec vos différents services pour que nous puissions présenter notre activité à vos administrés en recherche d'emploi ?

Restant à votre disposition pour tous renseignements que vous jugeriez nécessaires, Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Delta Diffusion à l'attention de M.SEMET Christophe
Rue des fusillés / Rue Nouvelle
59160 LOMME/CAPINGHEM

Tel : 03.20.08.54.60 fax : 03.20.08.54.89
Mail : christophe_semet@compuserve.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

M.SEMET Christophe
Responsable Logistique de Bassin


Centre de Valenciennes
ZI n° 1 Rue Delame Lelièvre
59380 SAINT-SAULVE
Tel 03 27 29 82 89
Fax 03 27 36 02 23



Solidarité : Une préoccupation au quotidien pour EDF et Gaz de France

Une préoccupation au quotidien...

Pour EDF GDF SERVICES HAINAUT-CAMBRESIS la solidarité est une réalité durable, et profondément ancrée dans le quotidien de l'entreprise, puisqu'elle fait partie de notre mission de service public.

Pour nous, être solidaires, c'est non seulement apporter à tous nos clients, et en particulier aux plus démunis, des solutions rapides, efficaces et adaptées, à leurs problèmes, mais c'est aussi, et surtout, contribuer à leur apprendre à les éviter

Des engagements ...

Notre politique prend sa source dans 4 engagements « solidarité » :

- engagement de **prévention**, au travers entre autres d'une gamme de services adaptés aux clients en difficulté
- engagement de **partenariat**, en développant une collaboration avec les partenaires publics et privés de la lutte contre l'exclusion.
- engagement de **contribution**, par une participation active au fonds d'aide à l'énergie, aux côtés de l'Etat et des ASSEDIC
- engagement de **dialogue**, enfin, au travers d'une relation directe, sur le terrain, avec les clients en difficulté, et les travailleurs sociaux.

Un accueil spécialisé

Un accueil physique à Valenciennes est dédié aux clients en difficultés de paiement, permettant à ces derniers de s'exprimer en toute liberté et dans un respect total de confidentialité. Cet accueil physique s'accompagne d'un numéro azur local (☎ 0 810 810 769), permettant à 7 conseillers solidarité d'être à l'écoute du client, de trouver la solution la plus appropriée à sa situation et ce, sur simple demande de sa part.

Les clients en difficulté peuvent aussi retrouver dans chaque agence (Maubeuge, Cambrai, Marly) un interlocuteur qui leur est dédié.

Des mesures curatives :

EDF et Gaz de France cherchent à ne jamais priver d'énergie un client en difficultés, et pour cela ont pris les mesures suivantes :

- **Service Maintien d'Énergie** (maintien d'un niveau de confort de 3KVA en électricité (ce qui correspond à l'usage d'un téléviseur, d'un chauffage et d'une plaque de cuisson) grâce à un mini interrupteur à réenclenchement automatique et maintien de la fourniture de gaz), la

remise au client du carnet " engagements solidarité " et l'obtention de l'engagement du client à se mettre en rapport avec les services sociaux pour demander le bénéfice d'une aide du fonds pauvreté précarité. Le SME laisse ainsi le temps au client de se rapprocher des organismes sociaux (il n'y a pas de coupure sans proposer auparavant au client de placer un SME). En 2001, le centre a posé 4114 SME.

- EDF GDF SERVICES Hainaut Cambrésis finance 5 emplois jeunes pour faciliter la **médiation** avec les clients démunis et l'instruction des dossiers d'impayés.
- Contribution au **fonds pauvreté précarité** (Cette participation s'inscrit dans la contribution financière que donnent chaque année EDF et Gaz de France, permettant d'alimenter le Fonds Solidarité Energie destiné à prendre partiellement en charge les factures d'énergie des clients en difficultés de paiement). Cette contribution était de 135.830€ (891.000F) pour EDF GDF SERVICES Hainaut Cambrésis en 2000, est passée à 217.240€ (1 425 000F) en 2001 et à 435.000€ (2.852 000F) en 2002.

Fonds Solidarité Energie pour Valenciennes, Cambrai, et Avesnes :

EGS HC : 1,425 MF. (217.240€)

Assedic Sambre Escaut : 278 KF (42.380€)

Assedic des Pays du Nord : 358 KF (54.580€)

Ministère de la Solidarité et de l'Emploi : 487 kF (74.240€)

Donc en tout 2,55 MF (390.000€) dont **56% EGS HC**

- **pas de coupure après 12H** ainsi que les vendredi, samedi, dimanche, les jours et veilles de fête, et rétablissement de la fourniture d'énergie dans la journée en cas de règlement avant 15H un jour ouvré.
- **modalités de règlement particulières** et fonction de ses ressources : Possibilité d'étaler le paiement sur l'année, paiement mensuel à une date fixée par le client.

Des mesures préventives :

La volonté est de s'orienter de plus en plus vers des actions préventives. Elles ont pour objectif d'éviter au client de se retrouver en situation extrême: **Détecter le plus tôt possible le client en difficulté de paiement et l'orienter vers les services sociaux de la commune, réduire le montant des factures par des actions de maîtrise de l'énergie.** Pour cela, EDF GDF SERVICES HAINAUT-CAMBRÉSIS mène différentes actions:

- **Sensibilisation des scolaires** aux économies d'énergie, afin de responsabiliser les jeunes et d'établir un lien avec les familles des zones sensibles.

- Le " **conseil juste prix** " : Il consiste à examiner la facture du client et à l'adapter au plus près de ses usages.

- Distribution gratuite de 43 000 **lampes Basses Consommation** destinées aux familles démunies durant l'hiver 2000/2001, en partenariat avec les restos du cœur du Hainaut Cambrésis et de l'Avesnois.

- Des conseils apportés au client pour l'**amélioration du "bâti"** en relation avec les partenaires extérieurs

- etc....

Des **réunions** de concertation, d'échange et d'information sont régulièrement organisées avec les partenaires sociaux : Les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les CASUL (Commission d'Action Sociale d'Urgence), les CPAS (Centre de Prévention d'Action Sociale), les sous-préfectures, les médiateurs, les institutions publiques et diverses associations privées.

...Et des résultats

Le nombre de coupures est passé de 6650 en 1997 à 2511 en 2001 : Les déplacements pour défaut de règlement ont donc en majorité abouti à un dialogue (9278 déplacements) permettant de trouver les bonnes solutions : ainsi 4114 Services Maintien de l'Energie (SME) ont été mis en place cette année.

Par ailleurs, notre participation au fonds d'aide à l'énergie a considérablement augmenté depuis 1997 où elle était d'environ 68.600€ (450.000F), pour atteindre aujourd'hui 435.000€ (2.852.000 francs), ce qui nous a permis d'aider 3938 foyers en 2001.